

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

CONTEXTE GENERAL

- Environnement macro-économique

- ▶ « les conséquences de la forte hausse des prix s'étaleront de nouveau jusqu'en 2024 »

- Projet de loi de finances 2024

- ▶ Dotation Globale de fonctionnement (DGF) et Fond de Compensation de la TVA en très légère augmentation

- Volet fiscal 2024

- ▶ Actualisation des bases d'imposition pour 2024 à +3,9%

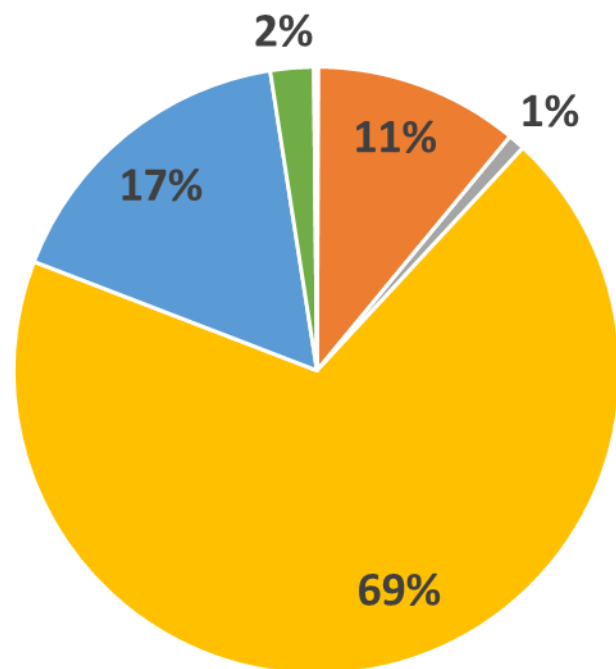
ORIENTATIONS 2023

AXES DE LA STRATEGIE FINANCIERE

- ▶ Ne pas augmenter les taux d'imposition locaux
- ▶ Contenir les charges à caractère général
- ▶ Optimiser les recettes pour améliorer notre épargne
- ▶ Continuer le déploiement de notre plan d'investissement ambitieux avec trois projets majeurs pour la commune
- ▶ Un BP 2024 construit avec la reprise des résultats 2023

ORIENTATIONS 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES



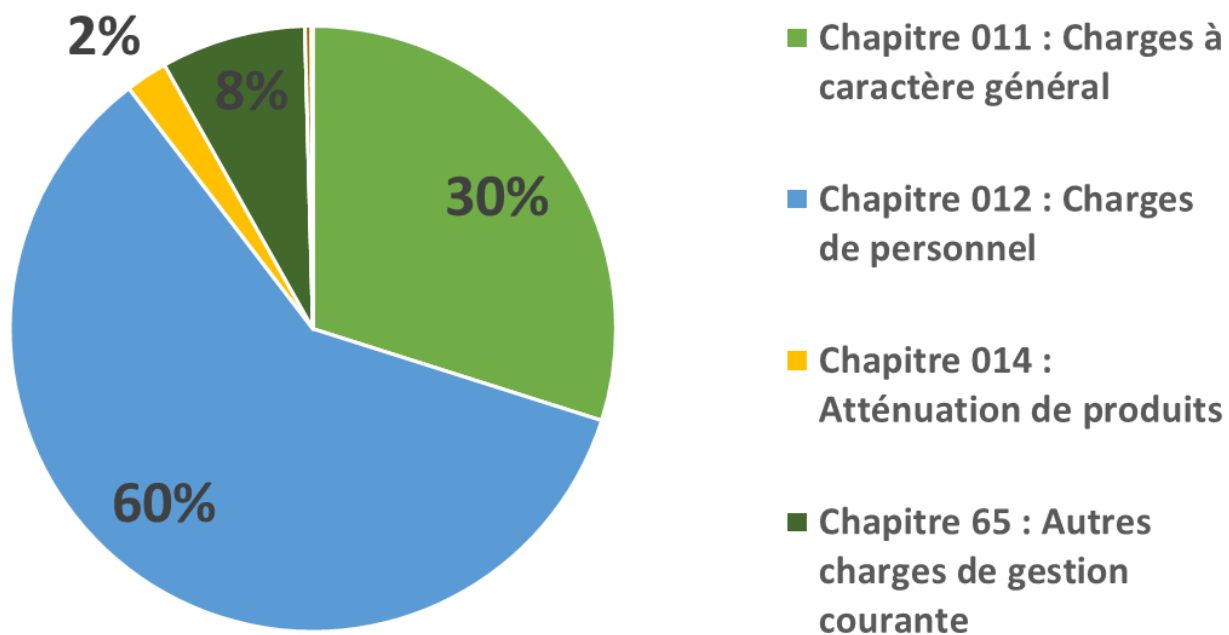
- Chapitre 013 : Atténuations de charges
- Chapitre 70 : Produits des services
- Chapitre 73 : impôts et taxes
- Chapitre 731 : Fiscalités locales
- Chapitre 74 : Dotations et participations
- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante
- Chapitre 77 : Produits exceptionnels

► Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à **9,43 M€** (+ 0,3 M€ par rapport à 2023)

► Les fiscalités locales représentent **69 %** de nos recettes

ORIENTATIONS 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES



- ▶ **Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 8,67 M€** (+ 0,3 M€ par rapport à 2023)
- ▶ **Les charges de personnel représentent 60 % de nos dépenses**

ORIENTATIONS 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT

- ▶ **Les recettes réelles d'investissement sont estimées à 1,27 M€ et inclues:**
 - Le FCTVA (0,1 M€) et les subventions d'équipement pour 0,12 M€
 - Le recours à un emprunt courant 2024 pour un montant estimés entre 1 M€ et 1,5 M€

- ▶ **Les dépenses réelles d'investissement sont estimées à 4,7 M€ et inclues:**
 - Le remboursement des emprunts pour 0,13 M€
 - Les dépenses liées au PPI pour 4,5 M€

ORIENTATIONS 2024

L'ENDETTEMENT

- ▶ **L'encours de la dette au 31/12/2023 s'établit à 0,62 M€**
 - Cela représente un endettement de 65,80 € par habitant (bien en deçà des 774€ par habitant pour les communes de la même strate)
 - Au 31/12/2023 il faudrait 0,81 années à la commune pour se désendetter si l'intégralité de l'épargne brute disponible était utilisée pour cela.
- ▶ **Il est envisager un recours à l'emprunt pour 2024**
 - Ainsi au 31/12/2024 serait estimé entre 1,5 M€ et 2M€. La capacité de désendettement de la collectivité serait alors d'environ 1,95 à 2,6 années (par rapport au niveau d'épargne brute des orientations budgétaires 2024)



CONTACT

VILLE DE SAINT-JEAN-LE-BLANC (LOIRET)

Hôtel de Ville

Place de l'Église

45650 Saint-Jean-le-Blanc

02 38 66 39 61

www.saintjeanleblanc.com



@villesaintjeanleblanc